

- ▶ CA
  - ▶ 250 M€
- ▶ Effectif
  - ▶ 1 000

## Développer la responsabilisation des membres du CODIR

### Objectifs poursuivis

Le directeur souhaite remobiliser son équipe de direction sur l'exercice de sa responsabilité et les risques liés à leur activité. Il fait appel à BPI pour préparer et animer son séminaire annuel de direction portant sur l'exercice de la responsabilité et la mise à jour des délégations de pouvoir des membres du CODIR.

- ▶ Nombre de jours
  - ▶ 15 jours

- ▶ Equipe
  - ▶ 1 consultant
  - ▶ 1 directeur de projet.

### Faits marquants / Démarche Déployée

La mission de BPI a consisté à accompagner les directeurs dans cette réflexion, avant, pendant et après le séminaire :

#### ▶ Lancement de la réflexion :

Lors d'un comité de direction, après une intervention du directeur général, les membres du CODIR ont débattu et partagé autour de leurs responsabilités et des risques.

#### ▶ Travail préparatoire :

Cinq binômes opérationnels / fonctionnels ont ensuite été formés pour travailler chacun à une thématique spécifique selon la grille d'analyse suivante :

- ▶ Risques et étendue (niveau de gravité et fréquence)
- ▶ Actions à mettre en œuvre et facteurs de réussite
- ▶ Changements indispensables
- ▶ Ma responsabilité d'action en tant que directeur

#### ▶ Travaux finaux :

Au cours du séminaire de direction animé par BPI :

- ▶ Chaque binôme a présenté les 3 risques majeurs, les 3 axes de progrès prioritaires, les 3 bonnes pratiques à développer et les 3 facteurs clés de réussite.
- ▶ Au regard de ces présentations, les participants ont analysé leur délégation de pouvoir actuelle et défini les principes de rédaction des nouvelles délégations de pouvoir.

## Enseignements

- Dans le cadre de la préparation du séminaire, la mise en place des binômes chargés d'analyser une thématique particulière a permis une réappropriation de la notion de risque et une prise de conscience de l'ampleur des responsabilités exercées à une fonction de direction.
- La méthode de restitution privilégiant la présentation des points prioritaires a permis d'amener les participants au bon niveau de réflexion.
- Le travail sur les risques a permis une lecture transverse des délégations de pouvoir existantes et l'identification précise des périmètres respectifs de responsabilité.